

# HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### SEANCE DU JEUDI 5 JUN 2025

Le jeudi 5 juin 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 28 mai 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
55	8	8	8

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. de LEMPS, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. ISSARTEL, M. JACQUET (suppléant de M. RAVOT), M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LENSEL, Mme LIEVIN, M. MAILLOT (suppléant de M. GUENRO), M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PERNOD, Mme PITTI, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD.

**Excusés** : M. CRACCHIOLO, Mme COLLET, Mme EMIN, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, Mme LEVILLAIN, M. LALLEMENT, M. PALISSON.

**Absents** : M. AKHLAFA, M. ARMETTA, Mme MANDUCHER, M. MILLET, Mme MOREL Anne, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, Mme VOLAN.

**Pouvoirs** : M. THOMASSET (pouvoir à Mme SERRE), Mme ANTUNES (pouvoir à M. MARTINEZ), Mme BERTRAND (pouvoir à Mme DEGUERRY), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), M. DUPONT Noël (pouvoir à M. MATZ), M. GUINET (pouvoir à M. MONACI), M. NIVEL (pouvoir à M. HARMEL).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme PITTI Christine, Secrétaire de séance.

**Marché n°2020-28 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en œuvre opérationnelle du Nouveau Projet National de Rénovation Urbaine du quartier de La Plaine à Oyonnax et du quartier du Pré des Saules à Bellignat – Modification n°1**

**Rapporteur : M. VAREYON**

Par délibérations du 6 octobre 2020, l'organe délibérant de Haut-Bugey Agglomération (HBA) a autorisé son Président à signer le marché n°2020-28 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en œuvre opérationnelle du nouveau projet national de rénovation urbaine (NPNRU) du quartier de la Plaine à Oyonnax et du quartier du Pré des Saules à Bellignat comme suit :

- Attributaire : groupement AAMO (mandataire)/HTC
- Durée : 5 ans à compter à compter du 23/10/2020
- Montant forfaitaire total : 274 860,00 € HT.

Toutefois, il apparaît que le décalage des opérations des espaces publics d'Oyonnax, liés à la nécessité d'intégrer les travaux de réhabilitation, d'extension et de dévoiement du Réseau de Chaleur Urbain, et le report de la démolition/réhabilitation du 8/0 rue Louis Braille à Bellignat ne permettront pas d'achever les missions prévues au marché à l'échéance de celui-ci, soit au 22 octobre 2025.

Considérant le caractère imprévisible au lancement de la consultation de ce qui précède, le nombre réduit de réunions réalisées par rapport au budget prévisionnel, l'intensité des interfaces à coordonner sur 2025, 2026 et 2027 et la non interopérabilité des outils de planification et de reporting du prestataire en place, il est proposé de prolonger l'exécution du marché jusqu'au 31/12/2027 inclus sans surcoût financier.

Le cas échéant, cette prolongation serait sans impact sur le subventionnement ANAH. Lorsque le budget HTC dédié au volet GSUP aura été intégralement consommé, AAMO pourra venir en renfort sur cette coordination GSUP dans la limite de son enveloppe financière.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L.1414-4 ;

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2194-1 et suivants relatifs aux modifications de marché et R.2194-7 ;

VU le projet de modification n°1 du marché 2020-28 ;

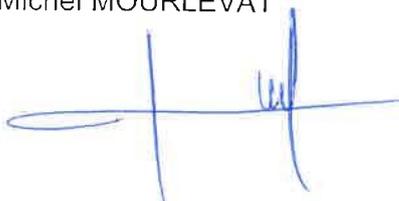
Le Conseil d'agglomération,  
Par 63 voix pour,

- **APPROUVE** les modifications introduites par la modification n°1 du marché 2020-28 et donc de prolonger la durée du marché jusqu'au 31/12/2027 sans surcoût financier mais en actant d'une nouvelle répartition des montants entre les différentes années d'exécution.

- **AUTORISE** le Président de Haut-Bugey Agglomération à signer ladite modification de marché n°1 ainsi que tout document s'y rapportant.

Fait à Oyonnax, le 5 juin 2025.

Le Président,  
Michel MOURLEVAT



HAUT-BUGEY  
CS 80502  
F - 01117  
OYONNAX  
CEDEX  
AGGLOMÉRATION

La secrétaire de séance,  
Christine PITTI



Feuillet  
N° 165

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Marché n°2020-28 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en oeuvre opérationnelle du Nouveau Projet National de Rénovation Urbaine du quartier de la Plaine à Oyonnax et du quartier du Pré des Saules à Bellignat - Modification n°1.

.....

Date de décision: 05/06/2025

Date de réception de l'accusé 12/06/2025

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 05062025\_202584

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250605-05062025\_202584-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 31\_MARCHE\_2020\_28.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20250612-05062025\_202584-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : POINT\_N°31.pdf ( 21\_RP-001-200042935-20250612-05062025\_202584-DE-1-1\_2.pdf )

modification de marché n°1 du marché 2020-28